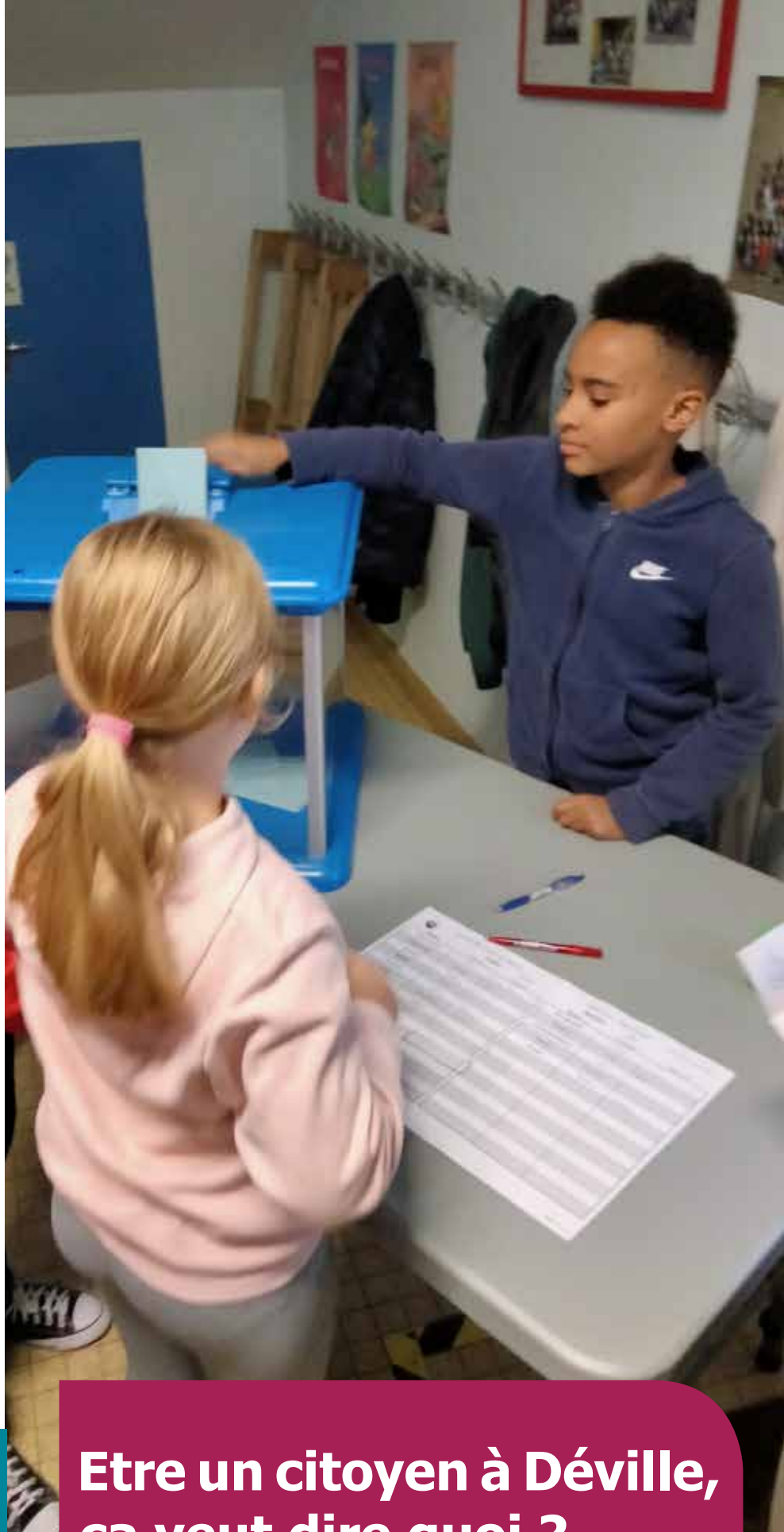


déville (infos)

février 2022 - n°279



LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr

Etre un citoyen à Déville, ça veut dire quoi ?

Travaux
Le chantier de la piscine se poursuit

Médiathèque
Nouveau : découvrez la grainothèque !

Petite Enfance
Le RAM devient le Relais Petite Enfance

Comment ça marche ?
Déposer un dossier d'urbanisme en ligne



Don de matériel sportif aux associations

Les associations sportives sont, comme beaucoup, impactées par la crise sanitaire. La commune souhaite encourager les clubs pour garantir la continuité d'une offre sportive à Déville lès Rouen. C'est pourquoi, elle a récemment effectué des dotations en matériels sportifs. Plus que jamais, le sport demeure un vecteur de bien-être physique et mental, d'intégration et de cohésion sociale. Bravo à tous les bénévoles pour le travail accompli malgré les difficultés.

Vacances de Noël aux accueils de loisirs

C'est un programme varié qui attendait les enfants pendant les vacances aux accueils de loisirs. Activités d'extérieur, jonglerie, spectacle de marionnettes, cinéma à domicile, espace de beauté et de détente pour se relaxer avant les fêtes, atelier cartes de Noël... Et bien sûr, le clou du spectacle : la visite du Père Noël !



Magie de Noël pour les tout-petits

Ho, ho, ho !

Les enfants de la Maison de la Petite Enfance ont vécu une fin d'année 100% magie de Noël ! Du côté de la structure collective, les petits ont reçu la visite d'un Père Noël un peu spécial, décoré le sapin et dégusté des douceurs chocolatées en sa compagnie. Du côté du RPE, Relais Petite Enfance (anciennement RAM, Relais Assistants Maternels), c'était ambiance tamisée et feu de cheminée pour profiter des contes de Noël. Féérique !



Spectacle de Noël aux Hortensias

Les jeunes musiciens et comédiens de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre ont offert un joli spectacle de fin d'année aux résidents des « Hortensias ». Théâtre, violon et piano étaient au programme pour le plus grand bonheur de tous. Malgré les masques et la distance, les sourires se devinaient. Bravo aux jeunes artistes et à leurs professeurs pour cet excellent moment intergénérationnel, récompensé par de chaleureux applaudissements.



SOMMAIRE

s'informer 4-5

Infos du mois
Extinction de l'éclairage public
Le chantier de la nouvelle piscine se poursuit
Donnez, emportez, plantez avec la grainothèque !
Le RAM change de nom et devient RPE !
Tribunes

comprendre 6-7

Etre un citoyen à Déville, ça veut dire quoi ?

découvrir 8

Rentrée scolaire 2022 : les préinscriptions sont ouvertes !

habiter 9

Services municipaux
Contactez vos élus
Permanences et consultations
« Comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE décembre 2021

VŒUX DE BOHNEUR

Pascale PINET et Jean-Louis DUFILS

CONDOLÉANCES

Marguerite HOUARD veuve PESQUET /
Michel POISSON / Gisèle GIROT
veuve SIBBILLE / Gérard PICARD /
Magdeleine GILLES veuve GUICHARD /
Martine FAURE épouse EUGÈNE /
Liliane BAIJOT épouse BOURGEOIS /
Jacqueline VACHER veuve SAOULAK /
Annick MARAIS veuve PINEL



LE MOT DU MAIRE

Citoyens ! Elus ! Tous concernés par la vie de la cité.

Sécurité, solidarité, protection de l'environnement, propreté, formation, éducation... Autant de questions pour lesquelles chacun doit se sentir concerné.

Bien sûr, il appartient aux élus de mettre en place des services collectifs, des équipements collectifs, utiles à tous et notre future piscine en est un exemple.

Bien sûr, il appartient aux élus de fixer des règles de vie collective et cela a été bien utile pendant cette période de Covid. Ces règles doivent être respectées et, si elles ne sont pas satisfaisantes, il appartient aux élus de les modifier.

Mais tout ceci ne doit pas cacher que nous avons aussi chacun d'entre nous, comme citoyen, des devoirs envers notre collectivité. C'est la responsabilité de chacun d'en prendre conscience et d'agir en conséquence.

Ce numéro du *déville (infos)* essaye de présenter quelques aspects de notre vie citoyenne, à laquelle chacun doit être attentif.

Très chaleureusement à vous

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.official

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Rédaction **Sabaya Lubrez** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal *déville (infos)* est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS

29 panneaux « Espaces Publics Sans Tabac » ont été installés en janvier sur la commune.

En décembre dernier, Déville lès Rouen est entrée dans l'histoire des « **Espaces Publics Sans Tabac** » avec la signature d'une convention avec la **Ligue contre le cancer**. Le tabagisme présente un problème majeur pour la santé publique et pour l'environnement. Son recul récent en France est une bonne nouvelle, mais il a encore besoin d'être soutenu. C'est pourquoi, la commune s'est engagée auprès de La Ligue contre le cancer en inscrivant certains de ses espaces publics fréquentés par les jeunes dans une démarche de « **dénormalisation** » du tabac. Le mois dernier, les services techniques de la ville ont ainsi installé les panneaux « Espaces Publics Sans Tabac » au niveau des **entrées des 7 écoles, 5 espaces sportifs, 5 aires de jeux, 2 stades et du boulodrome**.

Les objectifs ? Protéger et sensibiliser les jeunes, encourager l'arrêt du tabac, limiter l'initiation au tabagisme, ne pas laisser penser que fumer est un geste sans conséquences pour soi et pour les autres mais aussi préserver l'environnement de la pollution.

TRAVAUX

Le chantier de la nouvelle piscine se poursuit

Les petits aléas des chantiers n'entament pas l'avancée de la construction de la nouvelle piscine. Le **gros œuvre se termine** et il est possible d'apercevoir les façades toutes blanches et les grandes baies vitrées qui permettront un accès aux plages extérieures. La **couverture est finie** et l'**étanchéité réalisée** avec une toiture végétalisée, au-dessus de la zone vestiaire, où sont déjà implantés les panneaux photovoltaïques de dernière génération. **L'ensemble du bâtiment est dorénavant clos** et le chantier se poursuit avec les **travaux intérieurs** : le grand bassin en inox a été achevé en janvier, les deux autres bassins en carrelage, seront exécutés plus tard. Si les travaux de Voirie et Réseau Divers (VRD) sur la partie du futur parking, rue Jules Ferry, ont révélé des difficultés non décelables en phase de préparation et d'étude, ils ont repris en début d'année. A ce jour, **l'ouverture au public est toujours prévue pour l'été 2022**. Le déville (infos) ne manquera pas de vous informer du fonctionnement de nouvel équipement sportif et des activités proposées.

URBANISME

Extinction de l'éclairage public

Lors du Conseil Municipal de décembre, les élus ont décidé d'autoriser la Métropole Rouen Normandie à **éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin**, sauf sur les grands axes de circulation. Resteront allumées : la route de Dieppe, les avenues du général Leclerc et Carnot ; les rues de Fontenelle, Gustave Gaillard, Jules Ferry, René Coty, de Verdun, Lyautey, Paul Doumer, Georges-Hébert, de la République, du docteur Bataille et Jean-Richard.

Une **évaluation sera réalisée dans six mois**, des ajustements pourront ainsi être mis en place en fonction de la législation et des technologies utilisables.

EN SAVOIR + elus@mairie-deville-les-rouen.fr

MEDIATHEQUE ANNE FRANK

Donnez, emportez, plantez avec la grainothèque !

C'est nouveau : la médiathèque Anne Frank vient « d'ouvrir » une grainothèque ! Depuis la mi-janvier, les usagers font vivre cette « **bibliothèque de graines** ». Celle-ci a été **fabriquée par les services techniques** de la commune.

Le principe ? Chacun peut se servir d'un ou plusieurs sachets remplis de **graines non hybridées et issues de cultures sans engrais chimique**. Graines de fleurs, fruits, légumes ou encore aromatiques. L'objectif est de défendre la liberté d'**échanger des graines et des savoirs** autour du jardinage durable.

Un mode d'emploi et une charte d'utilisation sont disponibles sur place.

Amis jardiniers débutants, amateurs ou passionnés de nature sont invités à venir enrichir la grainothèque pour valoriser les variétés locales, préserver la biodiversité et créer du lien culturel social et convivial.



Le RAM change de nom et devient RPE !

L'appellation RAM (Relais Assistant Maternel), trop restrictive, et laissant supposer qu'elle s'adressait uniquement aux assistantes maternelles, est devenu RPE (Relais Petite Enfance).

Intégré au sein de la Maison de la Petite Enfance à Déville lès Rouen, le relais travaille en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CAF).

Le relais est un **lieu d'information, d'échange, d'accompagnement** et de **soutien pédagogique et administratif** destiné aux futurs parents, parents employeurs, assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile... Ses missions restent essentiellement les mêmes : elles sont simplement renforcées.

Pour les familles, le RPE devient le « **guichet unique d'information** » sur l'ensemble des modes d'accueil. Le relais s'appuie notamment sur le site « monenfant.fr » pour accompagner au mieux les parents dans leur recherche.

Service municipal gratuit, le RPE est un lieu ressource pour les parents et futurs parents à la recherche d'un mode de garde et ayant besoin d'accompagnement dans leur démarche administrative. Il les informe sur tous les modes d'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans existant sur la commune et les aide à trouver celui le plus adapté à leur situation.

Le Relais Petite Enfance permet d'informer également sur les **démarches à effectuer en tant qu'employeur**, tant sur les droits et obligations que sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le RPE leur apporte des informations complémentaires sur les formations professionnelles qui leurs sont proposées. Il peut aussi accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile. Malgré un contexte sanitaire compliqué, le relais propose des temps de **rencontres et d'échanges entre professionnels**, ainsi que des **ateliers d'éveil, de découverte** et de **socialisation pour les professionnels et les enfants accueillis**.

Familles ou professionnels de la petite enfance, le relais peut donc vous informer et vous accompagner dans vos démarches lors des **accueils du public sur rendez-vous** le lundi de 10h à 12h30 et les jeudis et mercredis de 13h30 à 16h30. Il est possible de nous contacter lors des **permanences téléphoniques** les lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h30 ou par mail : mpe@mairie-deville-les-rouen.fr

EN SAVOIR + Maison de la Petite Enfance - RPE - 02 32 82 35 76

LES TRIBUNES (obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)
Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité
« Agir Ensemble pour Déville »

Un budget dynamique, rigoureux qui prépare l'avenir !

La majorité municipale a présenté lors du conseil du 27 janvier, un nouveau budget pour l'année 2022, pour notre commune.

Un budget **dynamique**, qui permet d'apporter les financements nécessaires pour avancer sur de nombreux projets : piscine, parc urbain, écoles, sécurité...

Un budget **rigoureux** avec une bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, qui s'appuie sur une augmentation très faible du prix des services, qui limite notre endettement, et tout cela bien sûr sans augmentation de nos taux d'imposition.

La commune peut être fière de sa bonne santé financière, qui, dans la durée, lui permet de continuer à s'adapter, de faire face aux enjeux climatiques ou sociaux, tout en élargissant nos services municipaux.

Un budget qui lui permet d'agir au-delà des gadgets de circonstances ou des seuls effets de communication.

Nous ne dépensons pas pour le plaisir et tout euro dépensé est un euro utile pour la commune et pour vous-même.

Groupe d'opposition
« Réveillons Déville »

Écoles – covid : Protocoles particuliers

Nous espérons vivement que la situation se soit améliorée le temps que vous parviennent ces quelques lignes. Mais force est de constater que la première quinzaine de janvier nous a fait vivre une situation ubuesque : fermeture de classes, impossibilité de rendez-vous pour un test PCR, pénuries d'autotests, sans compter la multiplication des protocoles en à peine une semaine. Face à cette situation, nous disons aux parents notre solidarité, et à tous les personnels de l'Éducation (enseignants, AED, AESH, ATSEM, etc.) notre soutien dans la mobilisation dont ils ont fait preuve le 13 janvier dernier. Devant ce capharnaüm, la marge d'action des communes est, il faut bien le reconnaître, assez limitée. Si certaines ont pris des initiatives, les collectivités n'ont toutefois pas vocation à pallier éternellement l'inconséquence et l'incompétence du gouvernement et de son ministre de l'Éducation !

Nous contacter : reveillonsdeville@gmail.com

Etre un citoyen à Déville, ça veut dire quoi ?

Elle fait beaucoup parler d'elle en ce moment : la citoyenneté est l'un des ciments de notre société démocratique. Pourtant, elle reste un concept flou pour beaucoup d'entre nous. Mais que veut dire exactement « être citoyen » ? Comment, concrètement, la citoyenneté s'illustre-t-elle à Déville ? Comment faire pour s'impliquer dans la vie de la commune ?



Des citoyens, des citoyennetés ?

Le citoyen, c'est celui qui **habite dans une cité**, qui **en reconnaît les règles** et qui **participe à la vie commune**. Un citoyen a **des droits** (droit à la protection sociale, droit de vote, droit à la liberté d'expression...), mais aussi **des devoirs** comme respecter la loi et les autres, protéger l'environnement, participer au recensement (*voir page 10*). Il y a beaucoup de façons d'être citoyen : pour certains, cela passe par voter à chaque élection, pour d'autres cela signifie plutôt s'engager bénévolement ou respecter le tri-sélectif. Une chose est sûre : **la citoyenneté, c'est le contraire de l'indifférence ! A Déville, l'enjeu de la citoyenneté et du vivre-ensemble font partie des priorités de la Municipalité**. Il en va du devoir de chacun de s'interroger sur son comportement de citoyen et de s'engager pour le collectif. Vous vous demandez comment faire ? Voici quelques idées :

S'intéresser à la vie de Déville, entre droits et devoirs

Voter : 2022, sera une année d'élections ! L'élection présidentielle (avril 2022) et les élections législatives (juin 2022) arrivent à grands pas : avez-vous pensé à **vous inscrire sur les listes électorales** ? Faites entendre votre voix et participer à la décision des grandes orientations de la politique nationale. Vous avez encore jusqu'au 2 mars pour le faire en ligne (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) ou jusqu'au 4 mars directement en mairie. Vous souhaitez vous investir durant cette période, pourquoi ne pas vous porter bénévole pour le dépouillement des scrutins ?

Connaître la commune et les élus : savez-vous quels sont les projets menés par les élus de votre commune ? A Déville, le **conseil municipal** est composé de 33 membres, qui se réunissent au moins une fois par trimestre. Ce rendez-vous est **ouvert à tous** et vous pouvez retrouver le compte-rendu de chaque séance sur le site de la ville. De nombreuses permanences sont mises en place pour vous permettre d'échanger avec ceux qui vous représentent : n'hésitez pas à les contacter !

S'informer : la ville possède différents canaux d'informations : journal, site internet, page facebook, panneaux lumineux... il ne tient qu'à vous de les consulter pour vous tenir au courant de l'agenda culturel, des réunions publiques...

S'engager auprès des autres, aller à leur rencontre

Avec le civisme et la civilité, la solidarité est l'un des piliers de la citoyenneté. S'efforcer de comprendre et respecter l'autre, lui tendre la main, s'investir et donner de son temps pour le bien commun... il y a mille façons d'être solidaire ! Déville est fière de ses habitants qui, régulièrement, répondent présents pour **participer aux différentes initiatives et manifestations**. Ce fut particulièrement le cas ces derniers mois avec, par exemple, la collecte des duvets de la Croix Rouge, les box de Noël pour les sans-abris de l'Asar Rouen, la grande collecte de la Banque Alimentaire, le Téléthon... Mais aussi la distribution des colis aux aînés ou encore l'organisation de la grande parade de Noël. Vous aussi, vous souhaitez vous engager en donnant de votre temps ? Consultez le guide de la ville et notre site internet pour prendre connaissance des différentes possibilités qui s'offrent à vous et choisir la ou les associations qui vous ressemble(nt). Vous n'avez que peu de temps à offrir, mais souhaitez tout de même participer ? La commune met régulièrement en avant les **initiatives solidaires des dévillois**, surveillez bien nos différents canaux d'information (site, panneaux lumineux, *déville infos*, facebook...). **Devenir élus des parents d'élèves** peut également être un moyen d'exercer sa citoyenneté. Les parents élus renforcent le dialogue entre les



FORMER LES CITOYENS AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Pas besoin d'être majeur pour faire preuve de citoyenneté ! S'engager en tant que délégué de classe ou se présenter au Conseil Municipal des Jeunes sont d'excellents moyens pour s'initier à la citoyenneté et faire entendre sa voix. La commune de Déville écoute ses jeunes et les accompagne dans la mise en place de différentes actions citoyennes. C'est d'ailleurs en partie grâce aux avis des enfants du CMJ que la commune a dernièrement tenu à s'engager auprès de la Ligue contre le Cancer en signant la convention « espaces sans tabac », une première en Seine Maritime (voir page 4). Pour leur mandat en cours, les jeunes élus ont choisi cette année le thème de la prévention ; pour la santé, le harcèlement et les différents problèmes liés à la santé affective, mais aussi pour la sécurité (à la maison, dans la rue, lors des déplacements des enfants...). La commune sera très attentive à leur séance plénière qui aura lieu le mardi 1^{er} mars.

familles, les enfants et le corps enseignant pour assurer le bien-être de tous. Ils se réunissent notamment au cours de la commission scolaire extra municipale. De son côté, le **Comité de jumelage** de Déville, à travers ses rencontres avec les villes jumelles, favorise la fraternité et l'amitié entre les citoyens européens. Il associe la jeunesse à la construction européenne et contribue à la valorisation et la préservation du patrimoine culturel européen par les échanges : collèges, documents entre écoles primaires, adultes et familles, sportifs, échanges culturels. La preuve qu'il n'est pas nécessaire de parler la même langue pour se rencontrer.



ÊTRE CITOYEN PASSE AUSSI PAR LE RESPECT DU CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

Maintenir un cadre de vie agréable

Chaque habitant est co-responsable de la propreté et de l'ordre dans la ville. Les règles de vie collective sont là pour permettre à tout le monde de maintenir un cadre de vie agréable. On ne le répètera jamais assez : être citoyen passe aussi par le respect du matériel urbain comme les abris-bus, stationner dans les espaces prévus à cet effet, ramasser les déjections de son chien, déposer ses encombrants à la déchetterie plutôt que sur le trottoir, jeter et trier ses déchets... A ce propos, avez-vous consulté le nouveau calendrier de collecte des déchets de la Métropole Rouen Normandie ? Vous pouvez le trouver sur le site de la commune ou directement en Mairie.

Respect de l'environnement

Le respect, nous le devons également à l'environnement : sa protection doit être l'affaire de tous. La commune est heureuse de voir fleurir les initiatives citoyennes qui vont en ce sens, comme par exemple les ateliers anti-gaspillage donnés au collège Jules Verne par le SMEDAR, la mise en place d'un jardin potager partagé par les habitants du Tronquay en partenariat avec Terre Etincelle et Habitat 76, ou encore la naissance de la grainothèque de la médiathèque (voir page 4).

L'objectif ? Prendre conscience de l'impact de nos modes de consommation sur l'environnement. De son côté, la mairie poursuit elle aussi ses efforts : en plus d'avoir opté pour l'électricité verte, de nouveaux arbres ont récemment été plantés. Les travaux de végétalisation du cimetière avancent, la cuisine centrale continue de proposer des repas cuisinés avec des produits de saison, locaux ou en circuits courts. Chaque action compte : ensemble, parlons-en, adoptons les bons gestes, modifions nos comportements, et surtout sensibilisons notre entourage !



EN RÉSUMÉ

La citoyenneté est essentielle et **s'exprime au travers de diverses valeurs comme la civilité, la solidarité, le civisme...** Faire preuve de citoyenneté, ce n'est pas si compliqué : il suffit de penser collectif et de s'investir en ce sens.



Rentrée scolaire 2022 : les préinscriptions sont ouvertes !

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 3 ans. Pour que votre enfant puisse entrer à l'école en septembre 2022, il est donc important de compléter un dossier de préinscription à retourner en Mairie entre le lundi 7 février et le vendredi 18 mars 2022.

Qui ?

Les préinscriptions scolaires concernent exclusivement les enfants qui vont être scolarisés pour la **première fois en école maternelle** (toute petite ou petite section), les enfants qui **emménagent sur la commune** et ceux qui étaient précédemment **scolarisés dans un établissement privé**.

Pour les enfants actuellement en grande section dans une école maternelle publique de la commune, un dossier « **d'inscription automatique CP** » leur a été transmis en janvier par l'intermédiaire de l'école.

Où ? Quand ?

Le pôle inscription du service de la jeunesse, des écoles et des sports, à l'Hôtel de Ville, enregistre les dossiers du **lundi 7 février au vendredi 18 mars 2022**, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).

Comment ?

Le dossier de préinscription doit être **téléchargé depuis la rubrique « documents » du portail famille accessible depuis le www.deville-les-rouen.fr**. Selon les activités choisies (école, garderie, restauration, accueil de loisirs), il est nécessaire de compléter les rubriques correspondantes en joignant les justificatifs demandés. Le dossier peut également être **retiré en Mairie**.

Plusieurs justificatifs doivent être fournis : livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois, carte d'identité du(des) parent(s) qui sollicite(nt) la demande d'inscription scolaire, attestation de domicile, jugement de divorce ou documents du tribunal en fonction de la situation familiale. **En cas d'hébergement** : attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de l'hébergeant. **En cas de scolarisation précédente et d'emménagement sur la commune** : copie du certificat de radiation.

Tout dossier doit être complet, les dossiers transmis hors délais seront traités en fonction des places disponibles.

Les affectations définitives dans les écoles sont établies selon un planning fixé par chacune des écoles à compter du **lundi 2 mai 2022**.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle Inscription - 02 32 82 50 26



Demander une dérogation

L'école d'affectation correspond soit à la domiciliation, soit à la scolarisation de la fratrie.

La décision de l'inscription peut donner lieu à contestation et susceptible d'un recours jusqu'à la date de clôture des inscriptions scolaires, soit le vendredi 18 mars.

> Toute demande de dérogation pour changer l'école d'affectation doit faire l'objet d'un courrier pendant la période de préinscription, en précisant le motif de la demande et accompagné des pièces justificatives correspondantes.

Demande de dérogation concernant les raisons professionnelles : attestation de l'employeur mentionnant les horaires de travail.

Demande de dérogation concernant le motif de l'assistant(e) maternel(le) : copie du contrat de travail.

Les dossiers sont étudiés lors d'une réunion spécifique en tenant compte des motifs indiqués et des places disponibles dans les écoles de la Ville.

> Pour l'inscription des enfants non Dévillois dans les écoles de la ville, la demande doit être formulée auprès de la mairie de leur commune de résidence. C'est elle qui assurera la gestion du dossier et notifiera la décision.

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture des services
du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30
Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)
Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale
accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h (accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale
sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale
avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre
16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance
2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank
2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques. Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en **contact avec un adjoint**, n'hésitez pas à **appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire** qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, **sur rendez-vous**, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous** - ☎ 02 32 82 34 80

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
☎ 0 800 021 021

ADMR de la demi-lune
Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h - ☎ 02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile)
Permanence **le vendredi** de 13h30 à 16h30 - ☎ 09 70 19 29 93

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h30 à 12h - ☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil de 9h à 12h, **sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis**. ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Déposer un dossier d'urbanisme en ligne

Pour construire ou réaliser des travaux sur une construction existante, il faut demander au préalable une autorisation d'urbanisme en Mairie. Les formulaires sont en téléchargement sur le www.deville-les-rouen.fr et disponibles à l'Hôtel de Ville. Si le dépôt des dossiers papier est toujours possible, le service urbanisme propose aux habitants de saisir en ligne leur demande (permis de construire, de démolir, certificat d'urbanisme...). Simple et gratuit, transmettre en ligne son dossier évite les frais de photocopies et les frais postaux et permet un gain de temps sur les délais d'instruction.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - service Urbanisme - urbanisme@mairie-deville-les-rouen.fr - **02 32 82 34 80**
www.deville-les-rouen.fr/demarches-en-mairie/construire-agrandir-rehabiliter/

Les rendez-vous de février 2022

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

jusqu'au samedi 26
Recensement de la population
voir ci-dessous

mercredi 2
RÉUNION PUBLIQUE
« chantier ex. Sologne »
ouverte aux riverains du quartier, sur invitation

mercredi 2, vendredi 4, lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11
INSCRIPTION au spectacle de printemps des aînés
14h-16h30, Hôtel de Ville - C.C.A.S.
Le spectacle est prévu le mardi 22 mars à 15h au centre culturel Voltaire.

vendredi 4
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du comité des fêtes

REPORTÉE
à une date ultérieure

lundi 7 > vendredi 18
VACANCES SCOLAIRES

mardi 22
INSCRIPTIONS pour le déjeuner amical de l'Amicale des Anciens Travailleurs
14h30-16h, salle des associations « foyer des anciens »

mardi 22
RÉUNION PUBLIQUE
« projet Algeco »
ouverte aux riverains du quartier, sur invitation

samedi 26
LOTO organisé par l'ALD Basketball
salle municipale « le Cailly »

lundi 28
ATELIERS PATISSERIE
avec les enfants des écoles et les résidents des Hortensias et la Filandière
11h45- 13h45, école maternelle Andersen

mardi 1^{er} mars
CARNAVAL de la Maison de la Petite Enfance

SÉANCE PLÉNIÈRE du Conseil Municipal des Jeunes



17h45, salle municipale

jusqu'au 26 février

Recensement de la population

Le **recensement de la population** a commencé le 20 janvier à Déville et se poursuit **jusqu'au 26 février**. Essentiel pour connaître et mieux comprendre les besoins des citoyens, le recensement concerne tout le monde et est obligatoire. A noter : tout le monde n'est pas recensé la même année. Les personnes concernées sont prévenues en amont. **3 agents recenseurs** sont chargés de distribuer les questionnaires et de collecter les informations, merci de leur réserver

le meilleur accueil. Rassurez-vous : vos données sont protégées et restent confidentielles : toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Pour plus de facilité, les ménages peuvent tout simplement **répondre au questionnaire par internet**, grâce au code qui leur est donné par les agents recenseurs.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80

A noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre décembre 2005 et février 2006 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.
Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE en partenariat avec le Département de Seine Maritime, permanences d'accès à Internet et apprentissage du numérique : jeudis 3 et 17 février, 3 et 17 mars de 14h à 16h, salle des associations, rue Jules Ferry. / **espace-numerique-mobile.fr**

mercredi 2 - 18h

CONCERT « musiques actuelles »
des élèves de l'école municipale
de musique, de danse et de
théâtre

samedi 5 - 10h30
CLUB B.D.C.M.



mardi 8 > samedi 26



EXPOSITION « Métamorphoses
et pirouettes »
voir ci-dessous

samedi 12 - 15h
ATELIER créatif « bricolage et
pirouettes »

samedi 19 - 10h30
MARMOTHÈQUE

mercredi 23 - 11h
RAT-COMPTINES

samedi 26 - 15h
YOGA CONTE « en famille »



Exposition et animations gratuites sur inscription. Renseignements auprès de la
médiathèque Anne Frank : ☎ 02 32 82 52 22 / www.mediatheque-anne-frank.fr

du mardi 8 au samedi 26 février

Exposition « Métamorphoses et pirouettes »

Prêt de la Médiathèque départementale de Seine-Maritime

« Gilbert Legrand est un peintre sculpteur singulier : il aime révéler la
vie secrète des petites choses. Il a ainsi conçu des pièces uniques, à partir
d'ustensiles, d'outils ou d'objets du quotidien qu'il métamorphose par la magie
de son pinceau. L'exposition mélange des œuvres originales et des tirages
photographiques. Elle est accompagnée de plusieurs jeux et ateliers créatifs. »



au centre culturel Voltaire

dimanche 6

CONCERT
de l'Orchestre Symphonique de
Déville

ANNULÉ

dimanche 20 - 15h
CONCERT JEUNE PUBLIC
« L'ogre en papier »

Spectacle programmé par
l'Expansion Artistique. Tarifs,
conditions de réservation et mesures
sanitaires :

www.dullin-voltaire.fr

LES INFOS À CONNAÎTRE !

**ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE
PRINTEMPS** (du 11 au 22 avril) **inscriptions
du lundi 7 février au vendredi 25 mars,**
en fonction des places disponibles. **Hôtel de
Ville - Pôle inscription - 02 32 82 34 80**
JOURNÉE PORTES OUVERTES de l'Université
de Rouen Normandie : samedi 26 février -
Informations sur www.univ-rouen.fr/jpo

COLLECTE DES ENCOMBRANTS La Métropole
Rouen Normandie a créé un service en ligne
pour permettre aux habitants de faire enlever
leurs encombrants gratuitement sur rendez-
vous, dans la limite de 2m³. Connectez-vous sur
[www.metropole-rouen-normandie.fr/
prise-de-rendez-vous-encombrants](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants)
ou contactez le **0 800 021 021**

PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES

rentrée septembre 2022



ENFANTS CONCERNÉS

- ✓ 1^{re} inscription en maternelle
- ✓ emménagement sur la commune
- ✓ scolarisation précédente dans un établissement privé

1

lun. 7 février > vend. 18 mars

Pôle Inscription - Hôtel de Ville

service de la jeunesse, des écoles et des sports

Du lundi au vendredi

8h30-12h30 / 13h30-17h
(16h30 le vendredi)

Dossier d'inscription disponible sur
le **PORTAIL FAMILLE**
www.deville-les-rouen.fr

2

à partir du lundi 2 mai

Admissions définitives selon un calendrier
établi par chacune des écoles

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, janvier 2021



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official